



# LEYVILLER INFO

## N°31

Tel : 03 87 05 03 65 - Fax : 03 87 05 03 69

E-mail : [mairiedeleyviller@wanadoo.fr](mailto:mairiedeleyviller@wanadoo.fr)

Site: <https://leyviller.fr>



**Janvier 2022**

**Bulletin édité par le conseil municipal**

- **Le mot du Maire**

Page 2

- **La vie du village**

Pages 3 à 7

- **L'école**

Pages 8 à 11

- **Les Pompiers**

Page 12

- **Les associations**

Pages 13 à 16

- **L'Etat civil**

Page 17

- **Le Conseil Municipal**

Pages 18 et 19

- **Infos utiles**

Page 20



L'année 2021 tout comme 2020 restera gravée dans nos mémoires.

La vie du village et de nos associations souffrent de cette pandémie par l'annulation des différentes manifestations, l'apparition de nouveaux variant et l'adaptation des protocoles sanitaires à chaque nouvelle crise.

Les travaux de réaménagement des voiries dans la cité sont quasiment terminés, il ne reste plus que certains marquages au sol à réaliser.

La rénovation de l'éclairage public par des lampes Leds est prévue courant d'année après avoir reçu les accords de subvention du département et les certificats d'économie d'énergie.

Des travaux de voirie sont également prévus rue des vergers et rue des Merles ainsi que l'achat d'un hangar pour déplacer l'atelier municipal hors de la cour de l'école.

Au niveau de l'école, la commande de matériels numériques (16 tablettes et un ordinateur portable) est signée auprès de la société LBI Système pour un montant de 8884 € HT subventionné à 30% .

Après ce petit rappel des actions menées et à venir, je vous souhaite une très bonne année 2022, santé et bonheur.

Bonne lecture

Le Maire : Ballié Daniel

## La vie du village

L'opération « Brioche de l'amitié », rondement menée par deux conseillères municipales, en l'occurrence Mesdames MEYER Valérie et POLAK Nadia, a rapporté la somme de 437 € au profit de L'APEI Un grand merci à elles pour leur dévouement, et à vous pour l'accueil que vous leur avez réservé.



N'ayant pu aller en 2021, en raison de la pandémie, rendre visite à Madame KILANOWSKI Françoise qui fêtait ses 90 ans, nous sommes allés la congratuler et lui remettre les cadeaux d'usage à l'occasion de ses 91 printemps.

C'est entouré de leur famille que Monsieur et Madame MULLER Gérard ont fêté leurs noces d'or. A cette occasion, une délégation municipale leur a rendu une petite visite afin de les féliciter pour ces 50 années de vie commune et leur souhaiter d'en partager encore beaucoup d'autres. Rendez-vous est pris pour leurs noces de diamant.



C'est au cours d'une petite réception donnée en leur honneur, que le président du Conseil de Fabrique, Monsieur KIENZT Georges, ainsi que les membres du dit conseil ont tenu à remercier Madame CLAUSIUS Anneliese et Madame DUDOT Yvette pour leurs bons et loyaux services.



Afin de mettre en valeur notre très beau « maître autel » et avec l'accord du Conseil de Fabrique, le trésorier Monsieur NICOLAY Rémy a procédé au remplacement de l'éclairage existant par des spots à faible consommation.

Dans le même esprit, Messieurs KIENZT Georges et NICOLAY Rémy ont également procédé au remplacement des ampoules des lustres par des ampoules Leds, nettement moins énergivores.

Afin d'embellir et de rendre le cœur de notre église plus chaleureux, le Conseil de Fabrique a décidé d'investir dans de nouveaux tapis. Ceux-ci ont été confectionnés sur mesure par l'entreprise Havener et remplacent les anciens très vétustes.

La pose a été réalisée par Messieurs KLAM Patrice et NICOLAY Rémy.



Cette année encore, ce sont Messieurs BALLIE Daniel, WAGNER Denis et NICOLAY Rémy qui ont offert de leur temps pour installer la crèche. Ils y ont mis tout leur cœur. Un grand merci à eux.



Après une année blanche en raison de la crise sanitaire et après beaucoup d'hésitations, nous avons décidé de maintenir, tout en respectant les gestes barrières, le repas annuel offert par la municipalité à nos séniors. Toute cette petite assemblée était fort heureuse de se retrouver.





**Repas des anciens du  
21 novembre 2021**



## Les travaux

Dans le bulletin d'information du mois de Juillet, nous vous informions des travaux d'agrandissement de notre columbarium. Comme en atteste la photo ci-contre, c'est désormais chose faite.



Vue des travaux de voirie rue des Jardins avant et après. Et voilà ! Après quelques semaines de travaux rondement menés par l'entreprise MAEVA, les rues des Lilas, des Roses et des Jardins ont retrouvé leur sérénité. Comme vous pouvez le constater, le résultat est remarquable.



Pour nous permettre de toucher le reliquat des subventions accordées pour les travaux réalisés dans les rues des Lilas, des Roses et des Jardins, nous avons réceptionné ce chantier en présence de Monsieur Romuald YAHIAOUI, notre conseiller départemental.



## L'école

### La rentrée

Les enfants étaient très beaux. Ils avaient mis de jolis habits.

Les filles étaient bien coiffées. Elles avaient des boucles, une queue de cheval, une tresse ou un serre-tête.

On a rencontré nos maîtresses pour la première fois. On a deux maîtresses : maîtresse Marie et maîtresse Maéva. Il y a aussi Brigitte dans la classe et Martine qui s'occupe de Mathias.

Certains petits ont pleuré. Ils avaient peur parce que c'était la toute première fois qu'ils venaient à l'école.



### Saint Nicolas

Tous les élèves de la maternelle étaient assis sur les bancs. On avait mis nos mitres de Saint Nicolas sur la tête. Saint Nicolas a toqué à la porte. Brigitte a ouvert la porte. Le maire a sonné la cloche. On a chanté « Oh grand Saint Nicolas » et « Au clair de la lune, grand Saint Nicolas ». On a fait des photos avec Saint Nicolas.

Il a dit d'être bien sage, d'écouter les maîtresses et les parents. Ensuite il est allé chez les CP-CE1.



### La fête d'Halloween à l'école maternelle

Les petits, les moyens et les grands se sont déguisés.

Il y avait des sorcières, un chat, deux Spidermans, un vampire, un diable et des squelettes.

On a appris la danse de la sorcière qui a cassé son balai.

Monsieur Loup a préparé des gâteaux au chocolat. Il a même préparé un gâteau en forme de Monsieur Loup.





Passage du Saint-Nicolas



Durant l'automne, nous avons fabriqué un hôtel à insectes. C'est un abri pour les coccinelles, les pincettes, les papillons,...

Tous ces petits animaux vont nous aider à avoir un beau potager, comme les coccinelles qui mangeront les pucerons.

Nous avons aimé bricoler mais surtout scier, percer et clouer le bois.



Le 13 septembre, on a visité un verger à Cappel. On y a découvert pleins de fruits d'automne (des pommes, des poires, des coings, des noix, des noisettes).



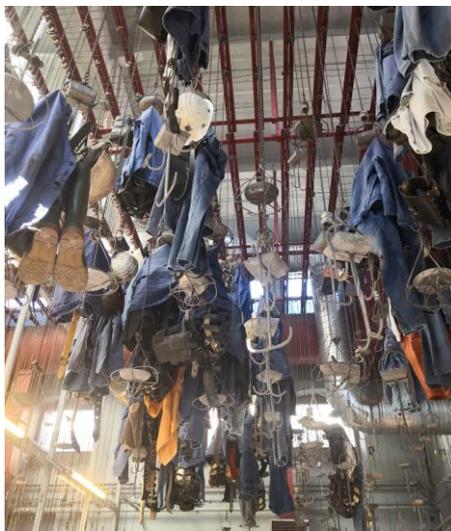
Puis, Germain nous a expliqué les étapes de la fabrication du jus de pomme.

C'était très bruyant, mais le jus était délicieux !

La classe des CP/CE1

On a visité le musée de la mine le mardi 5 octobre 2021, à Petite-Rosselle avec les classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.

Nous avons vu les différents métiers de la mine : sauveteur, boiseur, boutefeux, mécanicien, géomètre, haveur.



### Le Musée de la Mine



On a parcouru plusieurs salles comme la salle des pendus, les douches et la lampisterie. Puis, Gaston et Karine, les guides, nous ont fait visiter le reste du musée.

On a adoré cette journée pour découvrir la vie de l'époque et du mineur, car nous connaissons tous quelqu'un qui y a déjà travaillé.

Guillaume, Léanne, Maëva, Emma, Coraline, Tom



### Semaine du goût du 11 au 15 Octobre

Toute l'école a participé à la semaine du goût. Nous avons goûté à plusieurs sortes de fromages comme : le brie, le comté, la tome ail des ours, le munster, la brique de brebis, etc. Pour accompagner cela, nous avons aussi dégusté différents pains : pain au maïs, aux céréales, aux figes, pain sportif... Nous avons beaucoup aimé cette semaine où nous avons goûté de nouvelles variétés de fromages que nous ne connaissons pas ou n'avions jamais osé tester à la maison. Nous avons préféré le brie et le pain au maïs.

Lily, Mirco, Eva, Aurélien, Louise, Ismaël



### Arbre de Noël



Avec toute l'école, nous avons décoré le sapin de Noël devant la mairie, début Décembre. Pour réaliser nos bricolages, on a recyclé et donné une deuxième vie à des objets. Nous avons peint des vieux cds, des couvercles de pots de confiture et des bouteilles en plastique découpées. On a bien aimé bricoler et décorer la place de la mairie.

Audrey, D Jason, Thibaut, Louis, Rihanna



## Les Pompiers



### Des promus ...

Dans le précédent bulletin, nous vous informions de la formation de quelques-uns d'entre nous à la compétence de chef d'équipe. Nos quatre « stagiaires » sont aujourd'hui nommés caporal à la suite de leur réussite !!

Sergent OLMSCHIED Patrick, nommé Sergent-Chef sapeur de 1<sup>ère</sup> Classe BALLIE Mélissa, nommé Caporal Sapeur de 1<sup>ère</sup> Classe CLAUDIUS Hervé, nommé Caporal Sapeur de 1<sup>ère</sup> Classe HAUSER Colin, nommé Caporal Sapeur de 1<sup>ère</sup> Classe PILLEVESSE Alexandre, nommé Caporal Sapeur de 2<sup>ème</sup> Classe CLAUDIUS Grégoire, nommé Sapeur de 1<sup>ère</sup> Classe Sapeur de 2<sup>ème</sup> Classe MAGNO Corentin, nommé Sapeur de 1<sup>ère</sup> Classe



### ...Des diplômés...

Equipier Secours à Personne au Sapeur de 2<sup>ème</sup> Classe BISCHOFF Inès. Inès est désormais capable de tenir en toute autonomie les fonctions d'équipier dans une ambulance.  
Conducteur d'Engin Pompe niveau 1 décerné au Sergent-Chef TABBONE Jonathan. Il est à présent apte à rouler nos engins de lutte contre l'incendie.

## Pour toute urgence

Un seul numéro: le 18

### ...Des médaillés...

L'Adjudant-Chef IMHOFF Jérôme reçoit la médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers échelon Or pour 30 années de service.  
Le Sapeur de 1<sup>ère</sup> Classe MEDERLET Thibaut reçoit la médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers échelon Bronze pour 10 années de service.

### ...Et un retraité !!

Le Sapeur de 1<sup>ère</sup> Classe BALLIE Daniel a fait valoir ses droits à la retraite au début de l'année 2021, au terme de 24 années de service. En reconnaissance de son investissement, il a été nommé Caporal honoraire.  
Le chef d'Unité Opérationnelle tient à le remercier pour le dévouement et la disponibilité dont il a fait preuve tout au long de ces années !  
**MERCI ET BONNE RETRAITE DANIEL !!**



L'ensemble du personnel de l'Unité Opérationnelle de LEYVILLER vous souhaite une excellente année 2022 et vous présente ses vœux de bonheur, réussite et de santé !

## KRONNENBUS

La pandémie a fortement perturbé les activités de notre association. L'année 2021 avait même commencé comme l'année précédente, par des rassemblements annulés et par l'impossibilité de se réunir. Toutefois, les choses se sont améliorées à partir de l'été.



Nous avons eu la chance de pouvoir se retrouver à plusieurs reprises, lors de soirées barbecue ou lors d'un week-end au bord d'étangs. Pour les plus motivés d'entre nous, nous avons aussi pu profiter de plusieurs meetings à Bourg d'Oisans dans les Alpes, à Naujac-sur-Mer sur les plages de l'Océan Atlantique ou encore en Hollande au Airmigthy Show.



A chacune de nos sorties, on nous posait toujours la même question : A quand le prochain événement du Kronenbus ? Aura-t-il lieu en 2022 ? ou 2023 ?

Une idée nous trottait dans la tête ; Nous avons alors décidé d'organiser sans plus attendre un repas de fin d'année : notre Christm'Ass Party le Samedi 27 Novembre 2021!



La ligne directrice était claire : exposer les voitures de notre club et faire découvrir les nouveaux projets comme le Notchback de Seb ou le Combi Split d'Alex. Le tout autour d'un vin chaud et d'un bon repas gourmand préparé par un traiteur.

En moins d'une semaine, nous avons réussi à vendre les 150 tickets disponibles. Nous avons malheureusement dû refuser certaines personnes, la salle des fêtes n'étant pas plus grande !





De nombreux clubs ont répondu présents comme le *VW Band des Vosges*, le *Hot Aircooled Box* de Pirmasens en Allemagne, mais aussi des amis fidèles qui sont venus d'Alsace, d'Annecy, d'Albertville ou encore de Belgique.

A notre plus grande surprise, beaucoup d'entre eux ont en plus avalé les kilomètres au volant de leurs anciennes Coccinelles ou Combis. Malgré la neige annoncée, ils ne se sont pas découragés et nous avons eu le plaisir d'accueillir comme première voiture une Coccinelle Cabriolet !



La fête a battu son plein, tout en respectant les gestes barrières et les passes sanitaires. Les gens étaient tous contents de se retrouver, de parler à nouveau entre passionnés.

Nous avons clôturé la journée en remettant 7 trophées aux voitures les plus extras.



Nous voyons toujours les choses en grand. Un simple repas devient rapidement un « petit » meeting. Toutes les personnes présentes ont beaucoup apprécié le mal que l'on s'était donné pour cet événement inattendu.

Le succès est tel que tout le monde attend déjà la prochaine édition Kronenbus !

Nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2022!

## L'ASL



Côté sportif, les courses ont pu reprendre timidement, Anne Bischoff et Nadège Grévin ont participé au semi marathon de Nancy, Morgan Sywanyzc a terminé le Marathon de Metz le 10 Octobre.



Les 10km de Sarreguemines où Frédéric et Laura Klam ainsi que Flora Hochscheid et Xavier Pierre ont participé le 17 Octobre. Anne Bischoff a fini le Marathon de Barcelone le 07 Novembre et Tony Boldan a couru le trail de 15km à Malling.

Nous avons clos l'année par notre repas de fin d'année au foyer le 12 décembre. Nous donnons rendez-vous le 09 janvier pour l'assemblée générale à 11h au foyer.

Le président ainsi que tous les membres vous souhaitent une bonne et heureuse année 2022.

## LEYVILLER

FRANCE MOSELLE

27<sup>ème</sup> Marche Populaire  
Internationale  
Marche des étangs

<https://www.apcl-leyviller.fr/>

## Dimanche

## 20 Février 2022

Parcours de 5, 12 et 20 km

Membre de la FFSP n°F 1236  
 Visa F.F.S.P. N° 2022 57 266 T  
 Internet : [www.ffsp.fr](http://www.ffsp.fr)  
 E-mail : [contact@ffsp.fr](mailto:contact@ffsp.fr)  
[facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)



Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel du 20 juin 2006	Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté N°012156 du 2 août 2001
---	--

Pour une deuxième année consécutive la Covid 19 a fortement perturbé les activités et sorties de notre association. Nous avons dû annuler notre assemblée générale, la marche IVV ainsi que la sortie au Rulantica (Allemagne) et au marché de Noël à Reims, sans parler de la marche « À PAS CONTES ». Toutefois quelques marches locales mensuelles ont pu être réalisées.

Cette année qui débute verra également l'assemblée générale (prévue en janvier) reportée et la marche IVV du 20 février prochain annulée. Reste à espérer que la marche « À PAS CONTES » de 2022 puisse avoir lieu...



Le décès de Robert Gniech a également été un fait marquant et triste de la vie de l'APCL. Nous lui avons rendu hommage le 26 juin lors d'un lâcher de ballons, à l'issue d'une marche locale ponctuée par un barbecue. Cette petite manifestation s'est déroulée grâce et avec le concours de la famille de Robert.

**Le comité ainsi que l'ensemble des membres de l' APCL vous souhaitent  
une bonne et heureuse année ainsi qu'une bonne santé.**

# Etat civil 2021

## • 9 naissances en 2021 :

- - SCHWARTZ Elyne 30 rue Saint Jean née le 1 avril 2021
- - KACZMARECK Djoey 14J rue des Merles né le 4 avril 2021
- - MICHALAK Louka 2B rue des vergers né le 5 mai 2021
- - BRETON Naël 14G rue des Merles née le 17 mai 2021
- - JUND Zoey 4 rue des Roses née le 8 juillet 2021
- - REDZIMSKI Giulia 12 E rue des Merles née le 12 aout 2021
- - PALMART EL HAI Elias 24 rue principale né le 9 septembre 2021
- - ZIMNY Luna 14D rue des merles née le 21 octobre 2021
- - KOSMALA Taylan 14F rue des merles né le 18 décembre 2021



## 1 mariage :



Eryne EYERMANN et  
Florian BARTHEL  
le 24 décembre 2021

## 2 PACS:



CLAVE Tiffany et  
COURANT Loïc  
le 25 septembre 2021



WALQUAN Elisa et  
BRETON Quentin  
le 25 septembre 2021

## 2 décès en 2021

METZGER Anita décédée le 13 mai 2021 à l'âge de 80 ans domiciliée 6 rue des roses

SCHMITT Marie Paulette décédée le 26 mai 2021 à l'âge de 77 ans domiciliée 26 rue Saint Jean



## Les doyens de notre commune sont :

Monsieur HILPERT Roger né le 09/10/1931, 90 ans, domicilié 22 rue St Jean

Madame MEYER Lisa née le 19/10/1929, 92 ans, domiciliée 3 rue Saint Jean

# Les principales décisions du conseil municipal

## SEANCE DU 09 SEPTEMBRE 2021

### Le Conseil Municipal :

Droit de préemption urbain non exercé :

- Section 2 parcelle 344 immeuble sis 34 rue Saint Jean à Leyviller
  - Section 4 parcelles 152 et 397/150 immeuble sis 2 rue des roses à Leyviller
  - Section 4 parcelles 126, 127, 143 et 144 immeuble sis 3 rue des roses à Leyviller
  - Section 2 parcelles 129 et 405 immeuble sis 19 rue Saint Jean à Leyviller
  - Section 2 parcelles 39, 40, 41 et 42 rue des vergers à Leyviller
  - Section 2 parcelle 12 immeuble sis 26 rue principale à Leyviller
  - Section 4 parcelle 115 immeuble sis 12 rue des jardins à Leyviller
  - Section 2 parcelle 407/133 et section 2 parcelle 409/134 concernant un échange de terrain
- adopte à l'unanimité les Attributions de Compensations négatives de la CASAS dès cette année soit pour Leyviller 13 690 €
- autorise le Maire à signer les commandes de matériels et équipements numériques pour l'école dans le cadre des marchés du programme Fus@é ainsi qu'à solliciter les subventions dont la commune peut bénéficier.
- Décide d'approuver les travaux de rénovation de l'éclairage public de la commune ;
- Décide d'approuver la demande de subvention DETR ;
- Décide d'approuver la demande de subvention Moselle Ambition auprès du Conseil Départemental ;
- Décide d'approuver la demande de subvention Certificat Economie d'Energie
- Décide d'approuver le plan de financement suivant :

Montant des travaux de rénovation de l'éclairage public		65 400 € HT
Subvention DETR / DSIL	50 %	32 700 €
Subvention Moselle Ambition	20 %	13 080 €
Subvention Certificat d'Economie d'Energie	10 %	6 540 €
Autofinancement	20 %	<u>13 080 €</u>
	<b>TOTAL</b>	<b>65 400 €</b>

## SEANCE DU 2 DECEMBRE 2021

### Le Conseil Municipal :

Droit de préemption urbain non exercé :

Section 2 parcelle 277 immeuble sis 1 rue Saint Jean à Leyviller

- accepte avec 9 voix pour et 2 abstentions des membres présents et représentés le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées pour la compétence eau pluviale
- accepte la modification budgétaire pour procéder au mandatement du FPIC suite à la chute du coefficient d'intégration fiscale de l'intercommunalité :
- ✓ Dépenses imprévues : compte 022 - 942 €
  - ✓ Contribution au FPIC : compte 739223 + 942 €

- Suite à l'achat de 2 défibrillateurs le Conseil Municipal accepte la modification budgétaire afin de mandater la facture : Dépenses imprévues : compte 020 - 1200 €  
Autres immobilisation corporelles : compte 2188 + 1200 €
- Décide d'appliquer le passage à la comptabilité M 57 à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022
- adopte, à l'unanimité, les Rapports sur le Prix et la Qualité des Services Publics d'Assainissement Collectif et d'Assainissement Non Collectif de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie,
- autorise le Maire à signer la nouvelle Convention Acte avec la Sous-préfecture de Forbach
- accepte la Convention Territoriale Globale (CTG) 2021-2025 entre la caisse d'allocations Familiales de la Moselle - la C.A.S.A.S. - la commune de Leyviller et autorise le Maire à signer la convention
- accorde l'accès du gymnase aux jeunes sapeurs-pompiers et aux pompiers
- décide d'établir une convention avec le SDIS et autorise le Maire à signer la convention
- dans le cadre de l'harmonisation de la durée légale du travail au sein de la fonction publique le Conseil Municipal décide :  
qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, le décompte du temps de travail des agents publics est réalisé sur la base d'une durée annuelle de travail effectif de 1 607 heures ;
- Dans le cadre de la mission RGPD le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de mutualisation avec le Centre de Gestion de la Moselle (CDG 57°)
- Prend acte du rapport d'activités 2020 de la CASAS
- accepte la proposition financière de LBI Système pour l'achat de 16 tablettes, d'un ordinateur portable et de la maintenance pour un montant HT de 8884,40 € soit TTC 10661,28€ subventionné à hauteur de 30 % par le département et autorise le Maire à signer le devis
- Opération brioches de l'amitié 2021 : 437 € ont été récoltés

## SEANCE DU 15 DECEMBRE 2021

### Le Conseil Municipal :

- Emet un avis favorable à l'achat de l'immeuble cadastré section 4 parcelle n° 47, sur laquelle il y a un hangar, d'une superficie de 1,06 are appartenant aux conjoints Klein René afin d'y créer un atelier municipal, au prix de 3000 €
- Décide que les frais d'actes seront à la charge de la commune et autorise le Maire à signer l'acte.
- Accepte la modification budgétaire suite à son intention d'acquérir l'immeuble cadastré section 4 parcelle n° 47 :
  - Dépenses imprévues : compte 020 = - 5000 €
  - Autres immobilisations corporelles : compte 2188 = + 5000 €
- accepte la demande faite par Madame Klam Alexandra, qui souhaite louer la cuisine du foyer, en semaine, pour un projet professionnel qui nécessite une cuisine répondant aux normes de sécurité et d'hygiène. La cuisine lui sera mise à disposition à titre gratuit, une convention de mise à disposition sera établit avec Madame Klam Alexandra.

## Infos générales

### Actes d'incivilité

Force est de constater que des personnes peu scrupuleuses trouvent encore le moyen de déposer leurs déchets dans des endroits inappropriés, alors que le camion de ramassage des ordures passe toutes les semaines dans la commune.

Nous avons également trouvé de la viande congelée dans une boîte en carton, comment ne pas s'offusquer devant de tels actes ?



PanneauPocket  
TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION

Restez  
INFORMÉ  
PRÉVENU  
ALERTÉ



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

La Mairie s'est dotée de l'application **Panneaupocket** pour mieux vous informer et vous alerter des différents événements ( alerte météo, travaux, manifestations....)

Il suffit de télécharger **gratuitement** l'application PanneauPocket sur votre téléphone, tablette ou ordinateur.

Notre site riche en information:

<https://leyviller.fr>

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout le domaine public communal.

Ceci est une règle élémentaire de savoir vivre, un devoir de citoyen.



**Le Maire et toute l'équipe Municipale vous présentent leurs vœux les plus chaleureux pour une année 2022 remplie de joie et de paix !**

*Meilleurs Vœux*

**2022**